

réduction de son personnel. La société a créé un bureau de placement qui coopérera avec d'autres agences en vue d'aider les hommes mis à pied à trouver d'autres emplois. Par ailleurs, les représentants de la société m'ont dit que la promulgation par le gouvernement de la loi de soutien de l'emploi les aidera à résoudre certaines difficultés avec lesquelles ils sont aux prises dans ce domaine.

M. Cullen: D'habitude les sociétés en difficulté ne déclarent pas de dividendes et fonctionnent même à perte pendant une courte période. Le gouvernement a-t-il l'intention de permettre à la Polymer de choisir cette solution si cela peut permettre de sauver des emplois?

L'hon. M. Richardson: Monsieur l'Orateur, c'est là une question hypothétique.

* * *

L'INDUSTRIE

LA FERMETURE DES LABORATOIRES DE RECHERCHE DE CERTAINES SOCIÉTÉS—LES PROJETS DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Approvisionnements et Services. Devant les licenciements partiels, et parfois complets, qui ont récemment eu lieu dans les laboratoires de recherche de Celanese, Shawinigan, Dow et maintenant Polymer, laboratoires qu'il sera difficile de remettre sur pied une fois fermés, le gouvernement serait-il disposé à prendre certaines initiatives pour garder ces laboratoires en activité au Canada et les faire passer de l'industrie aux services gouvernementaux?

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, cela n'est pas de mon ressort direct, mais dans la mesure où cela concerne Polymer, j'en prends note.

L'IMPERIAL OIL—LE PROJET DE SON TRANSFERT DU MANITOBA À L'ALBERTA

M. Joseph-Philippe Guay (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Le ministre des Approvisionnements et Services voudra-t-il examiner aussi la proposition qu'a faite l'Imperial Oil de transférer son centre d'activités du Manitoba à Edmonton?

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA BASE MILITAIRE DE SUFFIELD—LA RECOMMANDATION DU SERVICE DE LA FAUNE—DEMANDE DE DÉPÔT DU RAPPORT

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre responsable de l'Environnement. A-t-il vu le rapport du service canadien de la faune dans lequel on recommande, en raison du caractère unique de son écologie, que la base militaire de Suffield soit utilisée comme parc de culture herbagère, et, si oui, le ministre appuie-t-il cette recommandation?

• (12.10 p.m.)

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, le Service canadien de la faune a travaillé

en très étroite collaboration avec le ministère de la Défense nationale à l'égard de l'écologie de la région de Suffield. J'ai vu les rapports. On se propose de conserver ces zones aux caractéristiques uniques et de ne les endommager par aucune activité.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, comme dans cette zone plusieurs espèces sont menacées...

L'hon. M. Jamieson: Des Tories.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Dinsdale: Des conservateurs... en Alberta? Ce commentaire montre bien que le député ignore bien des choses. Pour en revenir à ma question, comme il s'agit là d'une zone où certaines espèces sont menacées et qu'il y a d'autres zones accessibles à l'entraînement militaire, telles que Shilo, le ministre déposera-t-il le rapport du Service canadien de la faune afin de renseigner les autres députés et le peuple canadien sur cette question?

L'hon. M. Davis: Monsieur l'Orateur, nous sommes prêts à déposer tout renseignement reçu à la suite des enquêtes effectuées par le Service canadien de la faune. Peut-être que le ministre de la Défense nationale voudrait dire un mot à ce sujet.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je dirai aux députés que nous manquons de temps et j'ai remarqué qu'un certain nombre de députés voulaient, depuis quelques jours, poser des questions. Je crois qu'on devrait leur donner la parole, notamment au député de Saint-Jean-Ouest.

[Plus tard]

L'hon. M. Dinsdale: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je ne voudrais pas empiéter sur le temps de parole d'autres députés désireux de poser des questions, mais je remarque que le ministre de la Défense nationale a hâte de faire une déclaration dans le cadre d'une question que j'ai soulevée plus tôt. Je ne voudrais pas qu'il se sente frustré pendant la fin de semaine parce qu'il n'a pas eu l'occasion de la faire.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre peut faire une déclaration s'il obtient le consentement unanime de la Chambre.

Des voix: D'accord.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je voulais signaler au député que les installations à Shilo ne sont pas aussi grosses que celles de Suffield, et ce n'est donc pas un choix.

* * *

AFFAIRES URBAINES

SAINT-JEAN (T.-N.)—LES ACCUSATIONS DE MAUVAISE GESTION DU PROGRAMME DE BLACKHEAD ROAD

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé des affaires urbaines au sujet d'un projet de rénovation urbaine à Saint-Jean-Ouest, le programme de planification urbaine de Blackhead Road. Dirait-il à la Chambre s'il est dans ses intentions de nommer une commission pour examiner les accusations de mauvaise gestion et autres qu'on a portées, comme le demande le